

>>>

ACTUALITÉS

<<<

# ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Inspection Pédagogique Régionale

Motricité

Partage

Accessibilité

Ambition

Engagement

Santé

Innovation

*Les IA-IPR EPS  
vous présentent  
leurs meilleurs voeux*

20  
26

## FORMATION CONTINUE

### >>> GROUPES DE RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE OUVERTS À PRÉINSCRIPTION

- **GRP Dordogne** : 2e journée le mardi 10 mars de 9h à 16h30 (Lycée Léonard de Vinci - Périgueux)  
→ Préinscription avant le 23 janvier
- **GRP Libourne** : 1ère journée le mardi 24 mars de 9h à 16h (Collège Henri de Navarre - Coutras)  
→ Préinscription avant le 1er février
- **GRP Landes Est** : 1ères et 2e journées les mardi 17 et jeudi 19 mars de 9h à 17h (Collège Lonné - Hagetmau)  
→ Préinscription avant le 1er février
- **GRP Lot-et-Garonne** : 3e journée le mardi 28 avril de 9h à 17h (Lycée Lot-et-Bastides - Villeneuve sur Lot)  
→ Préinscription avant le 2 mars



Se préinscrire pour la journée n°1 vaut pour préinscription en journées 2 et 3.

En cas d'indisponibilité en journée 1, vous conservez la possibilité de vous préinscrire sur la deuxième ou troisième journée. Le calendrier des autres journées est disponible sur le site.

Plus d'infos



# >>> SESSIONS DE FORMATION OUVERTES À PRÉINSCRIPTION

De nombreuses formations sont actuellement ouvertes à pré-inscription. Ne tardez pas : les places sont limitées ! Cliquez sur l'intitulé de la formation qui vous intéresse pour accéder à la page de pré-inscription :

## Enseignants exerçant en collège :

24

### Dordogne :

- Volley-ball (CA4) : Vendredi 27 mars de 9h00 à 16h00 (Collège Arnaud Daniel - Ribérac)  
→ Préinscription avant le 28 janvier

33

### Gironde :

- Processus de création artistique en Danse (CA3) : Jeudi 19 mars de 9h00 à 16h30 (Collège Cassignol - Bordeaux)  
→ Préinscription avant le 2 février
- Processus de création artistique en Danse (CA3) : Vendredi 3 avril de 9h00 à 16h00 (Collège Emile Durkheim - Peujard)  
→ Préinscription avant le 4 février
- Ultimate (CA4) : Mardi 19 mai de 9h30 à 16h30 (Collège Olympe de Gouges - Cadaujac)  
→ Préinscription avant le 11 mars

40

### Landes :

- Demi-fond (CA1) : Jeudi 23 avril de 9h30 à 16h30 (Collège Victor Duruy - Mont-de-Marsan)  
→ Préinscription avant le 26 février
- Arts du Cirque (CA3) : Mardi 21 avril de 9h30 à 17h00 (Collège Victor Duruy - Mont-de-Marsan)  
→ Préinscription avant le 23 février
- Volley-ball (CA4) : Lundi 9 mars de 9h00 à 16h00 (Collège Victor Duruy - Mont-de-Marsan)  
→ Préinscription avant le 22 janvier
- Ultimate (CA4) : Lundi 27 avril de 9h30 à 16h30 (Collège Badinter - Angresse)  
→ Préinscription avant le 1er mars

47

### Lot-et-Garonne

- Volley-ball (CA4) : Jeudi 5 mars de 9h00 à 16h00 (Collège Jean Moulin - Marmande)  
→ Préinscription avant le 20 janvier

64

### Pyrénées Atlantiques

- Demi-fond (CA1) : Mardi 31 mars de 9H00 à 16H00 (Collège Elhuyar - Hasparren).  
→ Préinscription avant le 3 février
- Arts du Cirque (CA3) : Lundi 20 avril de 9h30 à 17h00 (Collège La Hourquie - Morlaas)  
→ Préinscription avant le 23 février
- Processus de création artistique en Danse (CA3) : Mardi 10 mars de 9h30 à 16h30 (Halle des Sports de l'Université - Pau)  
→ Préinscription avant le 29 janvier
- Volley-ball (CA4) : Jeudi 2 avril de 9h00 à 16h00 (Collège Errobi - Cambo)  
→ Préinscription avant le 3 février

## Enseignants exerçant en lycée :

24

47

### Dordogne / Lot-et-Garonne

- Badminton (CA4) : Jeudi 28 mai de 9h30 à 16h30 (Gymnase Rimbaud - Saint Astier)  
→ Préinscription avant le 18 avril

33

### Gironde :

- Badminton (CA4) : Vendredi 27 mars de 9h30 à 16h30 (Gymnase Alice Millat - Mérignac)  
→ Préinscription avant le 28 janvier
- Volley-ball (CA4) : Lundi 9 mars de 9h00 à 16h00 (Lycée Brémontier - Bordeaux)  
→ Préinscription avant le 22 janvier

40

64

### Landes / Pyrénées Atlantiques :

- Cross-training (CA1) : Mardi 2 juin de 9h30 à 16h30 (Lycée Haroun Tazieff - Saint Paul les Dax)  
→ Préinscription avant le 21 avril
- Badminton (CA4) : Mardi 17 mars de 9h00 à 16h00 (Collège Badinter - Angresse)  
→ Préinscription avant le 1er février



# EXAMENS

## >>> DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Un courrier a été transmis dans chaque collège au sujet des nouvelles modalités d'évaluation au DNB : des informations et recommandations utiles pour garantir un contrôle continu exigeant, juste et équitable vous sont apportées. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à travailler en équipe sur les éléments qui relèvent d'un choix propre à chaque collège, sous autorité du chef d'établissement.

Des outils seront prochainement diffusés sur le site EPS de l'académie pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces nouvelles modalités en Éducation Physique et Sportive.

**Plus d'infos**



## >>> ÉPREUVES PONCTUELLES D'EPS

- **Organisation des épreuves ponctuelles d'EPS session 2026**

Comme indiqué dans la circulaire académique des épreuves d'EPS aux examens (session 2026), les épreuves ponctuelles d'EPS (bac GT, bac pro, CAP pour l'enseignement commun, bac GT pour l'enseignement optionnel d'EPS) se dérouleront du **lundi 20 au lundi 27 avril 2026**.

**TOUS les professeurs d'EPS sont susceptibles d'être appelés en tant qu'examinateur.** Cette mission prévaut sur toute autre mission (formation, sortie, voyage scolaire, rencontre UNSS...).

- **Guides d'accompagnement à destination des candidats individuels**

Afin d'accompagner les candidats individuels dans leur préparation à l'examen et leur compréhension des attendus des épreuves, des guides d'accompagnement ont été mis à disposition pour chaque examen (bac GT, bac pro, CAP) et dans chacune des APSA support des épreuves ponctuelles en cette session 2026 (demi-fond, danse, tennis de table, musculation poids de corps uniquement en Bac Pro).

Ils sont disponibles en téléchargement sur la page académique de la division des examens. et concours consacrée aux examens EPS et sur le site EPS de l'académie.

**Plus d'infos**



## DOSSIER SPORT

## >>> SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

L'ensemble des demandes de création de sections sportives scolaires ont été examinées lors du comité technique de section sportive scolaire. L'avis formulé par Monsieur le Recteur est communiqué à tous les établissements scolaires par la Direction des Structures et Moyens (pour le public) ou les services de la Direction Générale de l'Enseignement Privé (pour le privé).

Les demandes de reconduction sont à adresser au plus tard pour le 13 mars 2026 à l'adresse suivante : [reconduction\\_sss\\_2026@ac-bordeaux.fr](mailto:reconduction_sss_2026@ac-bordeaux.fr) . Elles seront examinées par les IA-IPR en charge du dossier sport ainsi que par Marie-Pierre Debayle, chargée de mission. Les services du rectorat transmettront à chaque établissement demandeur l'avis de reconduction à l'issue de ce temps de relecture.

## >>> DISPOSITIFS SPORT-ETUDES

Un temps d'information, d'échange et d'accompagnement à destination des chefs d'établissement ainsi que des professeurs coordonnateurs du dispositif sport-études a eu lieu le vendredi 9 janvier. A l'issue de cette réunion en distanciel, le diaporama support a été transmis à tous les établissements concernés par le dispositif. Les chefs d'établissement et les professeurs coordonnateurs disposent d'un DIGIPAD, outil évolutif, sur lequel ils peuvent trouver l'ensemble des ressources nécessaires à la mise en place, l'accompagnement et le suivi de ce dispositif en établissement

Un cadre académique pour le dispositif sport-études est à compléter par les chefs d'établissement ou enseignants coordonnateurs du dispositif et à retourner aux IA-IPR en charge du dossier ainsi qu'à Marie-Pierre Debayle, chargée de mission, pour le vendredi 23 janvier 2026, délai de rigueur.

Un livret d'accompagnement des élèves sportifs de haut niveau sera prochainement mis à disposition.

Le comité de pilotage académique du sport de haut niveau aura lieu le 3 février 2026.

## >>> LABELLISATION GÉNÉRATION 2030

La note de service du 6/11/2025 parue au BO du 18 décembre 2025 précise les ambitions du label Génération 2030 visant à installer et pérenniser chez les jeunes des habitudes de vie active, adaptées à leur santé et à leur environnement dans le but d'améliorer continuellement leur bien-être physique et mental et de contribuer à leur réussite.

Le cahier des charges du label Génération 2030 est le document de référence permettant la validation des demandes de labellisation, pour lesquelles l'outil de traitement retenu est « Démarches simplifiées ».



Une communication précisant des modalités de labellisation, ainsi que les noms des interlocuteurs à contacter en cas de besoin, sera adressée prochainement en direction de tous les établissements.

Des commissions départementales et académique se réuniront pour étudier et valider l'ensemble des dossiers de demande de labellisation.

## >>> SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2026

Chaque année, la Semaine olympique et paralympique (SOP) est une semaine visant la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'olympisme et du paralympisme. La SOP concerne les enseignants, les élèves et leurs parents, de la maternelle à l'université. Cet événement mobilise également les athlètes de haut niveau, les associations sportives, les fédérations sportives et les collectivités territoriales. Elle a pour objectifs :

- de sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant des outils éducatifs et ludiques mis à disposition ;
- d'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements ;
- de découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif, en organisant des ateliers de pratique sportive ;
- de changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des parasports et en intégrant des rencontres de parasports ou sports partagés ;
- d'éveiller à l'engagement bénévole et citoyen.

Cette année, **du 30 mars au 4 avril 2026, la SOP vivra sa dixième édition.**

Déposez votre projet dès à présent sur :

<https://generation2024.franceolympique.com/edition-2026>

Pour vous accompagner dans la construction de votre projet, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), avec l'ensemble des partenaires, met à disposition un ensemble de ressources pédagogiques et de bonnes pratiques :

<https://generation2024.franceolympique.com/ressources>

**Plus d'infos**



# APTITUDE AU SAUVETAGE AQUATIQUE

## >>> SESSION DU TEST D'APTITUDE AU SAUVETAGE AQUATIQUE

Le lundi 2 février 2026, l'inspection pédagogique régionale EPS organisera une session annuelle permettant d'évaluer l'aptitude au sauvetage aquatique selon les modalités citées dans la circulaire du 1er juillet 2019.

Cette session s'adresse aux candidates et candidats :

- à l'agrégation d'EPS, au CAPEPS ou aux concours correspondants de l'enseignement privé sous contrat devant justifier d'une qualification en sauvetage aquatique avant leur recrutement ;
- au CRPE, devant justifier d'une attestation certifiant qu'un parcours d'au moins cinquante mètres a été réalisé dans une piscine placée sous la responsabilité d'un service public ;
- au recrutement en tant qu'agent contractuel destinés à enseigner l'EPS ou en tant que maître délégué en EPS qui, remplissant les autres conditions de recrutement, ne disposeraient pas d'un justificatif de qualification conforme aux dispositions en vigueur.

Une inscription préalable est nécessaire :

- auprès des services du rectorat pour les étudiantes et étudiants qui préparent les concours du professorat d'EPS ou des écoles
- auprès de Monsieur Patrick FREROT pour les candidates et candidats non étudiants désirant être recruté(e)s comme agent contractuel ou passer le CAPEPS interne en remplissant la fiche ci-dessous.

Retrouvez toutes les informations et la fiche de candidature sur le site EPS de l'académie.

**Plus d'infos**



## NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

## >>> LETTRE D'INFORMATION DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF N°3

**Plus d'infos**



Une troisième lettre d'information au numérique éducatif est parue en décembre 2025. Ressources, outils, scénarios pédagogiques inspirants sont au cœur des informations. Les propositions n'ont pas vocation à servir de modèle mais peuvent vous inspirer et vous donner l'occasion d'explorer le champ des possibles au regard de votre contexte d'enseignement, pour faire vivre un usage du numérique raisonné en EPS sans perdre de vue la priorité alloué au développement des compétences motrices.

